



**Association suisse de football
Département technique**

Sélections régionales M-14 ans

Prescriptions d'exécution Saison 2009/2010

- 1) Objectifs visés**
- 2) Programme d'activités**
- 3) Philosophie de jeu et de la formation**
- 4) Répartition des groupes**
- 5) Calendrier des matches**
- 6) Tournoi final**
- 7) Règlement**
- 8) Directives financières**
- 9) Dispositions finales**

1. Objectifs visés

Les sélections régionales constituent un élément important de la formation des espoirs à l'ASF. Les objectifs visés se situent à divers niveaux:

- Pour le joueur:
 - Une étape de sa carrière, sa première sélection, de la fierté, la confiance en soi et la motivation
 - Comparaison avec d'autres joueurs talentueux, sur les plans régional (M-13) et interrégional (M-14)
 - Encouragement supplémentaire par les entraînements et les matches
- Pour les associations régionales:
 - Vue d'ensemble de la qualité de la préformation au sein des clubs
 - Ancrage régional de la promotion des espoirs par ces appuis
 - Encouragement de la collaboration entre clubs
- Pour l'ASF:
 - Vue d'ensemble de la qualité de la préformation au sein des régions et des clubs
 - Présélection pour les centres de préformation de Payerne et d'Emmen.
 - Evaluation de la progression des footballeurs du centre de préformation ASF de Tenero.
 - Présélection pour la sélection nationale M-15.
 - Accélération des éventuelles naturalisations

2. Programme d'activités

	M-14
Semaines de sélections	<ul style="list-style-type: none">- 2 x 1 semaine d'entraînement en novembre- 2 x 1 match de 80' en novembre- 1 semaine d'entraînement début mars- 1 match de 80' en début mars
Tournoi final	<ul style="list-style-type: none">- 1 semaine d'entraînement en juin- 1 tournoi de 8 équipes en juin

La planification du programme d'activités des sélections régionales M-14 est du ressort de l'ASF et des associations régionales. Il doit être tenu compte du calendrier du championnat ASF M-14. La planification annuelle complète, ainsi que les annonces de cours J+S (si les conditions pour la promotion des espoirs sont remplies), doivent être envoyées jusqu'au 30 juin 2009 au DT/ASF, service du football d'élite. L'entraîneur espoirs de l'ASF en charge de la région, doit recevoir une copie pour la même échéance.

3. Philosophie de jeu et de formation pour les sélections régionales

Le coaching et l'élaboration de l'entraînement doivent se conformer à la philosophie de jeu et de formation de l'ASF. Lors de la semaine d'entraînement qui précède un match de qualification ou le tournoi final, le responsable technique de la région, les entraîneurs des sélections et les techniciens des clubs collaborent dans le cadre de chaque entraînement programmé. La responsabilité du coaching lors des matches incombe au responsable technique régional et/ou à son/ses entraîneur(s) délégué(s).

Les associations régionales se soucient de l'engagement d'entraîneurs qualifiés pour cette tranche d'âge. Il est recommandé que tous les entraîneurs engagés dans le cadre d'une sélection régionale M-14 aient suivi le module de perfectionnement „Préformation“.

4. Répartition des groupes

Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4	
Argovie	AFV	Berne	FVBJ	Genève	ACGF	Fribourg	AFF
Innerschweiz	IFV	Nordwestschweiz	FVNWS	Jura	AJF	Valais	AVF
Ostschweiz	OFV	Soleure	SKFV	Neuchâtel	ANF	Vaud	ACVF
Zurich	FVRZ	Tessin	FTC				

5. Calendrier des matches de qualification

Le championnat des sélections régionales M-14 est constitué de 2 groupes de 4 équipes et 2 groupes de 3 équipes.

- Les équipes des groupes de 4 équipes disputent 3 matches de 2x40 minutes.
- Les équipes des groupes de 3 équipes disputent 3 tournois triangulaires avec des matches de 1x40 minutes.

Lieu de match idéal:

1 terrain en gazon / 1 terrain synthétique de la nouvelle génération / 2 vestiaires / un vestiaire d'arbitre / un club house.

Matches de qualification			
Ronde 1 du 08 novembre 2009			
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
FVRZ – IFV OFV – AFV	FVNWS – FVBJ SKFV – FTC	ACGF – ANF ANF – AJF AJF – ACGF	ACVF – AFF AFF – AVF AVF – ACVF
Ronde 2 du 15 novembre 2009			
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
AFV – FVRZ IFV – OFV	FVBJ – SKFV FTC – FVNWS	ANF – AJF AJF – ACGF ACGF – ANF	AFF – AVF AVF – ACVF ACVF – AFF
Ronde 3 du 14 mars 2010			
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
OFV – FVRZ AFV – IFV	SKFV – FVNWS FTC – FVBJ	AJF – ACGF ACGF – ANF ANF – AJF	AVF – ACVF ACVF – AFF AFF – AVF

- Les matches qualificatifs des rondes 1 et 2 ont lieu à la fin du premier tour du championnat M-14. D'éventuels matches de rattrapage du championnat M-14 sont à disputer conformément à l'article 40 du RJ, chiffre 4.
- Les matches qualificatifs de la ronde 3 ont lieu avant la reprise du deuxième tour du championnat M-14.
- Les équipes classées premières des groupes 3 et 4 ainsi que les équipes classées premières et deuxièmes des groupes 1 et 2 sont qualifiées pour le tournoi final. En cas d'égalité, l'article 10 du règlement fait foi.

6. Tournoi final

Samedi 19 juin 2010 ou dimanche 20 juin 2010

Le Tournoi final peut être organisé par une des six régions qualifiées. La candidature pour l'organisation du Tournoi final doit être transmise au DT de l'ASF jusqu'au 31 mars 2010. Le DT de l'ASF examine les candidatures et transmet sa décision qui est définitive et sans appel.

Les six équipes qualifiées pour le tournoi final ainsi que 2 équipes mixtes formées des meilleurs joueurs des Sélections régionales éliminées sont réparties en 2 groupes de 4 équipes.

Tournoi final*	
Groupe A	Groupe B
Equipe 1 – Equipe 2	Equipe 5 – Equipe 6
Equipe 3 – Equipe 4	Equipe 7 – Equipe 8
Equipe 2 – Equipe 3	Equipe 6 – Equipe 7
Equipe 4 – Equipe 1	Equipe 8 – Equipe 5
Equipe 2 – Equipe 4	Equipe 6 – Equipe 8
Equipe 1 – Equipe 3	Equipe 5 – Equipe 7

<p>4. Groupe A – 4. Groupe B pour les places 7 et 8 3. Groupe A – 3. Groupe B pour les places 5 et 6 2. Groupe A – 2. Groupe B pour les places 3 et 4 1. Groupe A – 1. Groupe B pour les places 1 et 2</p>
--

* Les équipes mixtes ne disputent pas la finale pour la 1^{ère} et la 2^{ème} place. Si elles terminent premières des groupes, elles sont remplacées par la sélection régionale qualifiée pour le tournoi et classée deuxième du groupe.

Les modalités pour le tournoi final seront envoyées aux sélections régionales et aux sélections mixtes en temps utile.

7. Règlement

Art. 1 Date limite

Les joueurs nés le 01.01.96 et plus jeunes sont qualifiés pour les sélections régionales des M-14 ans.

Les joueuses nées le 01.01.95 et plus jeunes sont qualifiées pour les sélections régionales des M-14 ans (selon règlement des juniors article 6, chiffre 5).

Art. 2 Etrangers

Cinq joueurs sans passeport suisse peuvent ainsi figurer sur la feuille de match et jouer en même temps. Ces joueurs doivent être encouragés à obtenir la nationalité suisse afin d'être autorisés à jouer dans les sélections suisses.

Art . 3 Convocation

Les joueurs convoqués par leur association pour une sélection régionale ont l'obligation d'y donner suite (RJ art. 40). Un club - dont un joueur, sans raison valable, ne donnerait pas suite à cette convocation - se verra infliger, la première fois, une amende de CHF 100.- par le DT de l'ASF. Pour chaque cas de récidive, l'amende sera augmentée encore de CHF 100.-. Les manquements des joueurs doivent absolument être annoncés par les associations régionales auprès du DT.

Art. 4 Alignement des joueurs

Lors des matches de qualification des sélections régionales M-14 ans, **tous les joueurs (16) figurant sur la feuille de match** peuvent être alignés.

Art. 5 Ballons de match

Les matches des sélections régionales M-14 ans se jouent avec des ballons de grandeur N°5 ou N°5 light .

Art. 6 Feuille de match

La feuille de match doit être remplie correctement et doit mentionner:

Nom / Prénom / Date de naissance / Nationalité / Club / Adresse des joueurs.

Art. 7 Organisation des matches

L'association cantonale organisant le tournoi est responsable :

- de l'organisation du match (terrain, vestiaires, etc.)
- de la convocation de l'adversaire (avec copie par e-mail à l'ASF: sk-ca@football.ch et villiger.romain@football.ch), 3 semaines avant les matches
- de la convocation des arbitres avec la qualification de la 2ème ligue
- de communiquer le résultat à Swiss-Football-Phone (0848 84 84 01 / 02 ou 03).
- de l'envoi par l'entraîneur au DT/ASF (dès la fin du match) du rapport d'arbitre et d'une liste de joueurs de chaque équipe.

Les heures / jours et lieux des matches ainsi que les résultats et classements sont sur le site Internet de l'ASF (www.football.ch > Football des juniors > Sélections régionales > Résultats et News)

Art. 8 Durée des matches de qualification

La durée des rencontres pour les matches de qualification est de 2 x 40 minutes.

Art. 9 Renvoi des matches

Les terrains doivent être choisis de manière à ce que les matches programmés puissent se dérouler par n'importe quel temps. Les terrains en dur ou synthétiques sont autorisés, mais ils doivent être mentionnés spécialement sur la convocation. Si un match ne peut pas être disputé dans la région prévue, il doit être inversé.

Art. 10 Classement

Tous les matches comptent comme habituellement : victoire = 3 points / match nul = 1 point / défaite = 0 point.

Un classement sera établi après les matches de qualification. Pour établir le classement des équipes d'un groupe sont déterminants dans l'ordre suivant:

- le nombre des points acquis;
- la confrontation directe
- la meilleure différence de buts;
- le plus grand nombre de buts marqués;
- le tirage au sort

Art. 11 Fair-play

Nous ne voulons pas seulement un bon football mais également accomplir des progrès dans le domaine du fair-play. Chez les sélections régionales, le "shake hands" sera appliqué avant et après le match.

Art. 12 Pénalités et sanctions pour les matches de qualification et du tournoi final

Les décisions de protêt, de forfait et de sanction contre les joueurs sont de la compétence du Département Technique.

Carton rouge = Match(es) de suspension
2 cartons jaunes = 1 match de suspension

Art. 13 Amendes

En cas de non-respect de ces prescriptions d'exécution, le DT/ASF peut infliger des amendes aux responsables.

Art. 14 Arbitres

Convocation et Indemnité

Pour les matches de qualification, les arbitres sont convoqués et payés par les régions qui les accueillent.

Rapports d'arbitres

Les rapports sont envoyés au DT/ASF à l'attention du Service du football d'élite des juniors.

8. Directives financières

8. 1. Matches de qualification

L'ASF versera un montant forfaitaire par équipe aux associations régionales.

Aucun décompte n'est à envoyer.

8. 2. Tournoi final

L'ASF prend à sa charge:

- Les frais d'un repas pour 22 personnes au maximum.
- Les frais des arbitres.

8. 3. Cours J+S

L'annonce d'un cours J+S est à transmettre selon les directives de J+S à Michel Schafroth (schafroth.michel@football.ch) (coach J+S de l'ASF).

9. Dispositions finales

Le DT/ASF tranchera définitivement tous les cas non prévus pour ce qui concerne le déroulement de tous les matches.

Les présentes prescriptions d'exécution entrent en vigueur pour la saison 2009/2010.

ASSOCIATION SUISSE DE FOOTBALL
Département technique

Le Directeur:	Le Chef du service football d'été:
---------------	---------------------------------------

Hansruedi Hasler	Mario Comisetti
------------------	-----------------

Muri, août 2009 MC/rv